

Les halles de l'île à Genève

Autor(en): **Courtiau, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Unsere Kunstdenkmäler : Mitteilungsblatt für die Mitglieder der Gesellschaft für Schweizerische Kunstgeschichte = Nos monuments d'art et d'histoire : bulletin destiné aux membres de la Société d'Histoire de l'Art en Suisse = I nostri monumenti storici : bollettino per i membri della Società di Storia dell'Arte in Svizzera**

Band (Jahr): **32 (1981)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-393416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES HALLES DE L'ILE A GENEVE

par Catherine Courtiau

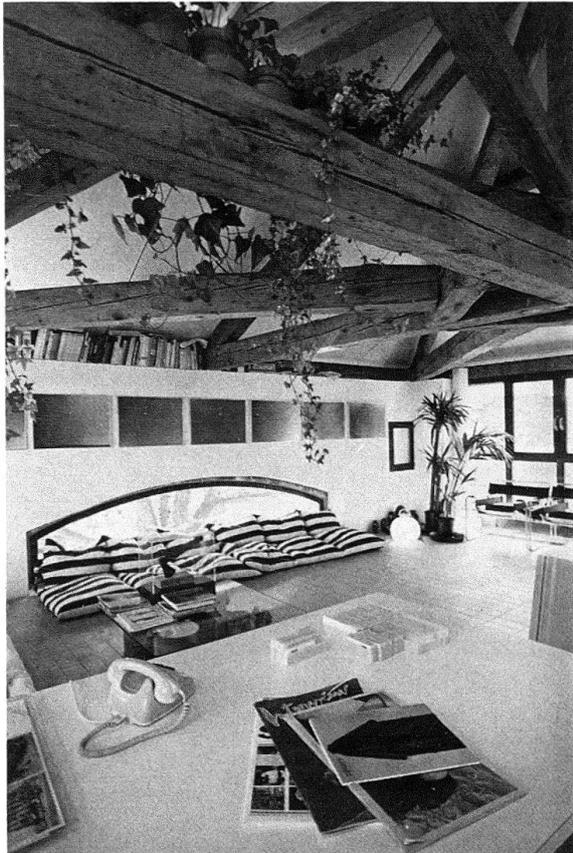
Alors que depuis de nombreuses années Genève connaît le triste sort de voir ses plus beaux édifices disparaître petit à petit, un important bâtiment néoclassique du milieu du XIX^e siècle vient d'être inauguré le 9 mars 1981 après avoir échappé, non sans problèmes, à sa démolition. Il s'agit des Halles de l'Île.

Ces Halles se situent sur l'île ou une des îles à l'émissaire du lac Léman. Dès l'époque romaine, cette île munie d'un pont servait de passage d'une rive à l'autre. La Tour de l'Île du début du XIII^e siècle, à maintes reprises restaurée (le clocher date du XVII^e siècle), témoigne encore de la présence de l'ancien château épiscopal d'Aymon de Grandson aux portes de la cité de Genève. Puis, dès le XV^e siècle, la fonction «industrielle» de l'île avec ses moulins contribua à l'essor de la ville. Au XIX^e siècle de nombreuses installations hydraulique, énergétique et commerciale lui conférèrent un rôle de générateur du développement urbain. Notre siècle l'a vue reprendre sa fonction première, celle de liaison entre les deux rives.

En amont de l'île, le Rhône est coupé par le pont de la Machine de 1880–1884 avec une passerelle le reliant à l'île. Un bâtiment néoclassique de 1843, l'usine hydraulique, domine le pont, auquel furent ajoutées des turbines en 1862 et 1868. Davantage en



Genève, Halles de l'Île; vue de l'extérieur après la rénovation de 1979–1981



Genève, Halles de l'Île; grand atelier d'artiste



Genève, Halles de l'Île; vue de la rotonde sur l'allée centrale et les deux ailes

amont, une passerelle suspendue datant de 1833 permet le passage de l'île Rousseau au pont des Bergues. En aval des Halles de l'Île, au-delà du pont de la Coulouvrenière, se situe l'usine des Forces Motrices construite en 1883/84. La partie de l'île occupée par les Halles est reliée à la rive gauche par une passerelle métallique datant de la même époque (1880).

C'est dans ce contexte de développement industriel du XIX^e siècle que fut construit l'abattoir, les Halles de l'Île actuelles, d'après le projet de Jean-Marie Gignoux, en aval de l'île. Inauguré en 1848, l'abattoir entra en activité dès 1849. En 1876, de premières transformations modifièrent l'aspect de l'abattoir. Les écuries basses qui prolongeaient le bâtiment de 30 mètres vers l'amont du Rhône furent démolies. Sur la place ainsi libérée, deux rangées de platanes furent plantées. Une nouvelle toiture devait relier les deux corps de l'édifice, afin d'abriter un marché couvert.

Près d'un siècle plus tard, alors que les supermarchés commencèrent à envahir la ville, le marché connut une période déficitaire. En 1969, l'application de l'ordonnance fédérale sur le contrôle des viandes imposa d'importantes transformations. C'est alors que le Conseil administratif envisagea sa démolition et l'aménagement d'une promenade publique avec un petit café. Toujours en 1969, lors d'une exposition, la population genevoise fut appelée à s'exprimer par l'intermédiaire d'une enquête sur le maintien ou non des Halles de l'Île. Sur les 12 000 visiteurs de cette exposition, seuls 1 382 remplirent

le questionnaire, dont 222 se prononçant pour le maintien et la restauration du bâtiment, soit 16%. Ce faible pourcentage caractérise bien l'état d'esprit de l'époque. Parmi les projets d'aménagement d'alors, retenons le projet Sugus, primé en 1971, qui prévoyait une promenade publique avec café. Ce projet fut toutefois bloqué par un arrêté fédéral à la stabilisation du marché de la construction.

Ce n'est qu'en 1978 que le Conseil municipal vota un crédit pour la restauration du bâtiment. Le Service immobilier de la Ville de Genève établit un avant-projet sur la base duquel le Conseil de la Ville décida de transformer le bâtiment en centre culturel avec locaux d'exposition, ateliers d'artiste, salle de répétitions musicales et restaurant. L'architecte Gilbert Frey entreprit la rénovation de 1979 à 1981. Son intention était de conférer au bâtiment un caractère industriel par le choix des couleurs et des matériaux: les divers jaunes, l'ocre, le blanc, les balustrades métalliques, les gaines de ventilation apparentes, le verre, le métal. Les murs et la charpente ont été entièrement conservés, la couverture des deux ailes refaite. Un sous-sol a été aménagé sous la rue centrale, et la terrasse sur le Rhône, côté Hôtel du Rhône, a été complétée. Dans l'optique de redonner au bâtiment son esthétique originelle, la toiture de 1876 a été détruite. Le coût de ces travaux se monte à 6 200 000 francs.

Les deux ailes reliées par une rotonde terminale encadrent une allée centrale à ciel ouvert qui donne sur la petite place avec les platanes. Le rez-de-chaussée avec ses arcades est dominée par une galerie ouverte sur cour d'où on accède aux différents ateliers. L'édifice abrite à présent une galerie d'expositions permanentes, une galerie d'expositions pour la Ville de Genève, un local d'information permanente des projets de la Ville, dix ateliers d'artiste, dont 4 grands et 6 petits, un appartement de fonction, une salle polyvalente, deux magasins et un café-restaurant.

Il reste à aménager une passerelle reliant les Halles à la presqu'île des Forces Motrices en passant sous une arche du pont de la Coulouvrenière, ce qui permettra au promeneur de flâner le long du Rhône des Halles à la Jonction.

Dans son ensemble, nous ne pouvons que nous réjouir de cet exemple de sauvegarde de notre patrimoine. Certains éléments étonnent cependant dans leur réalisation. En effet, le café-restaurant ne peut que décevoir tout visiteur amoureux d'authenticité. Il nous rappelle davantage ces nombreux cafés récemment rénovés et tant à la mode que celui que nous attendions, tel l'ancien bistrot des Halles!

Néanmoins, souhaitons que les Halles de l'Île retrouvent leur animation et que le but essentiel de cette restauration, celui de venir en aide aux jeunes artistes locaux et de créer un lieu de rencontres, se réalise et connaisse un réel succès.